« RÉSISTANCE… »

Consignes d'autodéfense aux hospitaliers

TES DROITS, TU CONNAÎTRAS…

Il y a un texte (pas très long) à connaître par cœur (ou à avoir pas trop loin) c'est l'accord d'entreprise du 7 février 2001 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail (35 h). Pour les détails contactez vos élus CGT.

LE SOUS EFFECTIF, TU SIGNALERAS…

La fiche d'alerte de travail en sous effectif est à votre disposition dans votre service. N'oubliez pas de la remplir et de la transmettre à votre syndicat. Elle permet de prouver que vous n'avez pas les moyens de travailler correctement et peut servir de preuve en cas de problème.

LE CHSCT*, TU CONTACTERAS…

D'après la loi, l'employeur a une obligation de résultat sur la préservation de la santé au travail des agents. Le CHSCT est majoritairement composé de représentants du personnel CGT et permettra de faire jouer cette obligation légale pour améliorer les conditions de travail.

JAMAIS SEUL, TU N'IRAS… DANS LE BUREAU DE TES SUPERIEURS.

A tout moment, quand tu sens que la situation est tendue, ou qu'on te le demande à l'improviste. Tu as le droit d'être accompagné par un représentant du personnel CGT. Si nous ne sommes pas libres, il faut reporter le rendez-vous.

TA VIE PRIVÉE,TU PRÉSERVERAS…

Rappel sur les repos, week-end travaillés à gogo, changement de dernière minute, vos conjoints et proches râlent ! Alors, il faut faire quelque chose. Arrêtons de revenir sur nos repos ! C'est une atteinte au respect de la vie privée. La solidarité, ce n'est pas revenir chaque fois qu'il y a de l'absentéisme. Ceci ne règle pas le problème de fond.

TES COLLÈGUES EN DANGER, TU SOUTIENDRAS…

Si tu vois un(e) de tes collègues en pleure et/ou en situation de souffrance au travail physique ou psychologique dans le service. Retirons-le de sa situation de travail en l'accompagnant auprès d'un représentant du personnel CGT. Si nous ne sommes pas libres, il faut nous le signaler très rapidement.

JAMAIS, TU NE T'AUTOCENSURERAS…

Le management moderne, c'est « expliquez moi ce dont vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer… » ! Ne tombez pas dans le panneau (très bien fait) de la communication managériale et demandez réellement ce dont vous avez besoin pour travailler selon vos valeurs.

DES MOBILISATIONS, TU T'INFORMERAS ET TU PARTICIPERAS…

Pas de secret, ce sont nos mobilisations qui ont toujours fait évoluer nos droits.

Syndicat CGT de l'hôpital de Moze
B.P. 4 07320 SAINT-AGREVE
Tél. : 06.74.47.66.40 E.mail : cgtmoze@aim.com Site : www.cgt-hopital-moze.fr